Chronique Roubaisienne

BUREAU : 30, Rue Pauvrée, 30 — ROUBAIX
TÉLÉPHONE [illegible]

COUQUEBAQUES

LES « SAUVAGES »

La presse réactionnaire a-t-elle assez, avant les élections, représenté nos amis socialistes comme des sauvages, des barbares, des chambardeurs, des révolutionnaires, des bandits !

Or, voici que ces « sauvages » reçoivent dans l'Hôtel-de-Ville enlevé aux cléricaux des sociétés dont les dirigeants, au moins pour quelques-unes d'entre elles, sont précisément les amis de cette presse de sacristie apte surtout à l'injure.

Et ces réceptions sont cordiales, aimables et empreintes de la courtoisie la plus parfaite. Les « barbares » se montrent spirituels et bien élevés ; aux lourdes plaisanteries de Motte-le-Poussif succèdent de délicieux traits d'ironie fine et amusée qu'applaudissent même ceux qui sont visés et qui forcent à sourire même ceux qui grimaçent de dépit.

« Motte n'aurait pas trouvé ça ! » disait l'autre jour un monsieur ventru et décoré en descendant le perron de l'Hôtel-de-Ville.

Et j'ai pensé à d'autres réceptions quand trônait majestueux et solennel, l'ancien maire de Roubaix. Alors l'esprit était remplacé par des larmes, quand l'inspiration ne venait pas « J'brayou » sortait son mouchoir et « nous te faisait à l'émotion ».

Décidément, M. Motte est battu... sur tous les terrains !!

JEHAN DE ROUBAIX.

LES RÉGATES

Un match Lille-Roubaix. — Courses de vitesse et de water-polo

Aujourd'hui dimanche seront disputées dans le bief du Blanc-Seau, les régates d'entraînement organisées par le Racing-Club de Roubaix. Les dirigeants roubaisiens faisant preuve d'esprit d'initiative, ont transformé leur réunion en un match Lille-Roubaix, où se trouveront aux prises, en ballade, en skiff en deux et en quatre de course, tous les éléments, débutants, juniors et seniors des deux Clubs. Sans aucun doute, cette innovation remportera auprès du public, un plein succès, car la valeur des rameurs des deux villes, la lutte s'annonce comme devant être des plus chaudes et fertile en phases de sport émotionnantes.

Voici d'ailleurs le programme de la réunion :

1. Ballade, deux, débutants, 2 équipes engagées, réservé aux membres du R. C. R. — 2. Deux de course avec barreur, 6 équipes engagées. — 3. Quatre de course avec barreur, 4 équipes engagées. — 4. Skiffs, 2 engagés. Courses de périssoires, intermèdes, etc.

Une fois la partie canotage terminée, les sportsmen qui feront le déplacement auront le plaisir d'assister aux ébats nautiques du Club Champion de France, les « Enfants de Neptune » de Tourcoing, qui disputeront plusieurs courses de vitesse et joueront deux matches de water-polo.

Voilà un programme des plus chargés et bien fait pour contenter les plus difficiles. Il est certain que tous les sportsmen qui assisteront à cette réunion auront le plaisir, tout en encourageant un des sports les plus beaux et les plus vivifiants qui soient, d'assister à d'intéressantes luttes sportives comme il est rarement donné d'en voir.

A trois heures précises sera donné le départ de la première course.

CADUM
CONTRE LES
affections cutanées des enfants
Les mamans sauront avec plaisir que toutes ces maladies peuvent être rapidement guéries par ce merveilleux onguent curatif, qui est bien le plus efficace de tous.

ASSISTANCE-RETRAITE

La commission cantonale d'assistance-retraite de Roubaix-Nord s'est réunie le samedi 1er juin courant, à trois heures du soir, à la mairie de Roubaix, sous la présidence de M. Régnier, conseiller de préfecture, à l'effet de statuer sur quelques demandes d'allocation formulées depuis le mois dernier.

Etaient présents à cette réunion : M. Mauget, juge de paix ; M. Flajollet, percepteur ; M. Duhamel, membre du bureau d'assistance.

ENCORE ET TOUJOURS LES VOLS DANS LES EGLISES

Mme Horent, demeurant rue Decrême, 84, était au confessionnal à l'église Sainte-Elisabeth, quand on lui déroba le sac à main qu'elle avait laissé sur sa chaise.

La police enquête.

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Les rôles relatifs à la contribution pour frais de Bourse et de Chambre de Commerce sont déposés chez MM. les percepteurs et mis en recouvrement à partir de ce jour.

UNE PENSIONNAIRE DE L'HOSPICE VICTIME D'UN ACCIDENT

Mme veuve Marie Duforest, âgée de 74 ans, pensionnaire de l'Hospice civil, passait rue de la Gare, samedi vers onze heures du matin, quand, prise subitement de vertige, elle tomba à la renverse sur le trottoir.

La septuagénaire se fit une blessure à la tête et comme elle perdait beaucoup de sang, on la transporta dans une maison voisine où elle fut pansée.

La blessure n'était pas grave et quelques minutes plus tard Mme Duforest fut reconduite à l'Hospice.

CONSEIL DE REVISION DU NORD

Après avoir examiné près de 20,000 conscrits au cours des séances qu'il a tenues, depuis le 17 février, dans le département du Nord, le Conseil de révision s'est réuni le 30 mai à la Préfecture, en vue des décisions à prendre sur un certain nombre de jeunes gens ajournés pour visite ou production de pièces et pour clôturer les listes de recrutement cantonal.

En ce qui touche la session extraordinaire du Conseil de révision, pour laquelle il sera attribué deux séances qui seront tenues à la Préfecture du Nord, il est rappelé que les jeunes gens appartenant à la classe 1911, qui, après avoir été ajournés par le Conseil de révision se croiraient, depuis leur ajournement, dans un meilleur état de santé pourront, sur leur demande, être visités de nouveau par le Conseil de révision dans sa session du 24 au 31 août.

Les intéressés devront faire parvenir leur demande, le 5 août au plus tard, à la Préfecture du département où ils sont inscrits.

VACCINATIONS PUBLIQUES ET GRATUITES

Salle du premier étage de la Mairie, entrée vers la Chambre de Commerce

La première séance de révision aura lieu aujourd'hui dimanche 2 juin, de 9 à 11 heures du matin.

Les personnes qui ont été vaccinées au cours des précédentes séances, sont invitées à s'y présenter pour la vérification des résultats de l'opération.

LES MEFAITS DE LA FOUDRE

Au cours du violent orage d'hier après-midi, la foudre est tombée sur un paravent vitré, à la terrasse du Café Moderne, coin des rues Saint-Georges et de la Gare.

Détail curieux; la glace a été étoilée aux quatre coins.

UNE PIECE DE FONTE SUR LE PIED

M. Jean Matthys, 55 ans, demeurant rue de Leuze, impasse Delcroix, et travaillant à la fonderie Poissonnier, a reçu, au cours de son travail, une pièce de fonte sur le pied droit. Il en est résulté une fracture compliquée du petit orteil.

Le blessé devra subir six semaines d'incapacité de travail. Il a reçu les soins du docteur Dupré.

Socialistes Roubaisiens !

Votre devoir est de vous inscrire à la Coopérative « La Paix » et de vous approvisionner à toutes les branches de son commerce, car en même temps qu'elle vous donne des marchandises de première qualité, elle est la seule à Roubaix qui vient en aide à ses membres en grève, laisse une quote-part à la propagande socialiste et soutient, moralement et pécuniairement votre Parti dans toutes les circonstances.

CROIX

HARMONIE MUNICIPALE. — Aujourd'hui dimanche, à une heure et demie exactement, réunion chez Delmatte, cinéma du Crochet.

Départ à 1 heure 45 pour le Festival du Fontenoy.

SAVON NOTRE-DAME de la TREILLE
Savon pur pour le linge et le ménage avec sachet parfumé. — Victor VAISSIER.

WATTRELOS

Le 75e anniversaire de la Musique Municipale

JOURNEE DU DIMANCHE

C'est aujourd'hui que commenceront les fêtes organisées par la Musique municipale, à l'occasion du 75e anniversaire de sa fondation, et auxquelles prendront part la Musique Municipale, la Grande Harmonie de Roubaix et la société nationale « Le Choral Nadaud », grand prix d'honneur du concours international de Paris

Voici le programme de cette journée qui sera une manifestation de l'art musical, et dont voudront être témoins tous les amateurs de la région.

A 11 heures et demie, exécution en l'église St-Maclou (Centre), des œuvres ci-après: 1. Ouverture de Phèdre (Massenet); 2. Le Jongleur de Notre-Dame (Massenet).

A 4 heures, sérénade à M. C. Fastenaekels, président d'honneur.

A 7 heures et demie, réception au Laboureur par la Musique Municipale, les Anciens Musiciens, la Commission civile et la Société de gymnastique « La Gauloise », des sociétés roubaisiennes, la Grande Harmonie et le Choral Nadaud, cortège du Laboureur à l'Hôtel-de-Ville, où les sociétés seront reçues officiellement par l'Administration municipale.

A 9 heures et demie, sur le kiosque de la Grande-Place, grand concert.

1re partie. — La Grande Harmonie de Roubaix: 1. Pétrone, marche (Trévillot; 2. Struensée, ouverture (Meyerber); 3. Chant d'Alouette, pour petite flûte (Reynaud). Soliste, M. Dusaussoy.

2e partie. — Le Choral Nadaud de Roubaix: 1. Aux Aviateurs, chœur imposé (St-Saens). — 2. La Chanson des Vagues, chœur au choix (Fr. Riga); 3. La Marseillaise, avec accompagnement de la Grande Harmonie.

3e partie. — La Grande Harmonie: 1. Concertini pour piston (Senée). Soliste M. Béghin ; 2. Sélection sur Manon (Massenet). Solistes : MM. Cappelle, Béghin, Carrette et Six.

A l'issue du concert, grand ballet par la « Gauloise ».

Orphée couronné par un amour composé par M. Vergin, moniteur chef, et dédié à la Musique municipale pour son 75e anniversaire.

ENTRE VOISINS. — Le sieur Charles Gruart, 41 ans, peigneur, demeurant à la Martinoire, est en désaccord avec son voisin, un sieur Pennel, maraîcher, au sujet d'un ruisseau mitoyen.

Gruart s'est rendu à dix heures du soir devant la maison de Pennel et a fait du tapage. Il a injurié la femme de son voisin et a ameuté tout le quartier.

Sur plainte de Mme Pennel, le garde Tonneau a ouvert une enquête et M. Caillet, commissaire de police, a dressé procès-verbal au tapageur.

ON NE PASSE PAS ! — L'agent Derveaux a surpris quatre gamins qui traversaient un champ de seigle appartenant à M. Delannoy, cultivateur à la Vieille-Place, et leur a dressé contravention.

D'autre part, le garde Tonneau a gratifié d'un procès-verbal la jeune Gabrielle Beyette, 12 ans 1/2, demeurant chez ses parents à Roubaix. La fillette avait traversé un champ de blé appartenant à M. Deldalle, cultivateur au Sapin-Vert.

QUAND ON A LE GOSIER EN PENTE. — Le nommé Louis Barembois, 30 ans, journalier, demeurant au hameau de Saint-Liévin, a toujours soif.

Surpris en état d'ivresse par le garde Houttemane, Louis Barembois a été gratifié d'un procès-verbal.

L'HEURE DE LA RETRAITE. — A l'occasion du concert qui sera donné aujourd'hui dimanche à huit heures et demie du soir, sur la Grand'Place, par la « Grande Harmonie » et le « Choral Nadaud » de Roubaix, les estaminets pourront rester ouverts jusque deux heures du matin.

A votre santé !

CLASSEMENT DES CHEVAUX. — La commission chargée d'opérer le classement des chevaux, juments, mulets et mules susceptibles d'être requis pour le service de l'armée, se réunira le mercredi 5 juin 1912 à 7 heures du matin et à 2 heures de l'après-midi et le jeudi 6 juin à 7 heures du matin sur la place du Moulin.

Les opérations commenceront dans l'ordre suivant :

Mercredi 5 juin, matin, tous les animaux du canton de Roubaix-Est ;

Mercredi 5 juin, après-midi, tous ceux du canton de Roubaix-Nord ;

Jeudi 6 juin, matin, ceux qui n'auraient pu être présentés la veille.

Les propriétaires qui ont des mutations à faire sont invités à se présenter d'urgence à la mairie (Bureau militaire) pour signaler les changements survenus depuis décembre 1911.

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE VISITE LES ECOLES

Désireuse de manifester sa sollicitude vis-à-vis des écoles laïques, la nouvelle administration municipale de Wattrelos a visité officiellement toutes les écoles publiques de la ville.

Le citoyen Briffaut, maire de Wattrelos, voulant témoigner sa sympathie au personnel enseignant a accordé une journée de congé qui a été fixée au lundi 3 juin.

AMICALE DU PLOUYS. — La réunion mensuelle des membres de l'Amicale du Plouys a lieu aujourd'hui 2 juin.

A 11 heures : 1. Prêt des livres de la bibliothèque ; 2. Tir gratuit pour les membres de moins de 18 ans. Commissaire de service : A. Salembier, président.

A 2 heures : concours mensuels gratuits : 1re catégorie, tir ; 2e catégorie, cartes ; 3e catégorie, fléchettes.

Commissaires de service : Boulanger Louis, Lebbrecht Arthur, Halleumieux Jules.

ETAT-CIVIL de WATTRELOS. — *Naissance.* — Robert Lepoutre, rue Vallon, 16.

Décès. — Simonne Bacro, 11 jours, rue du Vieux-Bureau, 44.

LANNOY

L'ORAGE. — Un violent orage a éclaté hier vers une heure et demie de l'après-midi. Durant une heure, la pluie ne cessa de tomber, causant, par-ci, par-là, quelques dégâts. La foudre est tombée sur un tramway faisant le service de Roubaix à Toufflers, l'avariant sérieusement. A l'heure qu'il est, on ne signale aucune accident de personne.

LYS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Mardi prochain, à huit heures du soir, salle de la mairie. Ordre du jour : Groupe scolaire de la rue du Bois ; questions diverses.

IMPORTANTE PRISE DE FRAUDE. — Les douaniers de service, la nuit dernière, ont trouvé, pavé Delplanque, deux balles de tabac fin de provenance belge, d'un poids de 80 kilos et d'une valeur de 1,000 francs.

Les fraudeurs n'ont pu être arrêtés.

GAZETTE TOURQUENNOISE

TOMBE DE VOITURE

M. Joseph Verdonck, demeurant rue du Vélodrome, 127, passait vendredi vers midi, rue d'Anvers, conduisant la voiture de M. Jean Nuytens, marchand de beurre et œufs, rue du Moulin-Fagot.

A hauteur de la rue de la Blanche-Porte, le cheval buta sur un pavé et tomba sur les genoux. Surpris, M. Verdonck ne put se retenir à temps et fut jeté sur le sol.

Fort heureusement il ne se fit que des contusions peu graves et après avoir reçu quelques soins, il fut reconduit à son domicile.

DEVALISEURS DE POULAILLERS

La cour de M. Paul Castel, rue Saint-Louis, 11, a été visitée nuitamment par des malfaiteurs qui avaient sans doute l'intention d'emporter quelques poules.

Dérangés, les malandrins ont pris la fuite les mains vides.

L'ORAGE

Accompagné d'une violente tempête et d'une abondante pluie, un orage a crevé sur Tourcoing, vers 2 heures de l'après-midi.

La foudre est tombée sur un car M qui passait rue du Chêne-Houpline et a endommagé le contrôleur électrique.

Elle est tombée également sur le château de M. Albert Masurel, industriel, rue du Bois, mais elle n'a ocasionné que des dégâts insignifiants.

LES ETRANGERS CHEZ NOUS

Voici quel a été le mouvement de la population étrangère du 26 mai au 1er juin:

Arrivées: 3 hommes, 3 femmes, 1 enfant. Départs : 5 hommes, 5 femmes, 5 enfants.

CONTRE LA RAGE

Devant les nombreux cas de rage canine signalés ces temps derniers, le service de la police fera circuler, à partir de lundi, la charrette à chiens.

Des poursuites seront exercées contre les propriétaires en contravention.

CONSEIL SUPERIEUR DU TRAVAIL

Elections en 1912 des représentants des syndicats ouvriers

L'Institut Social nous communique la note suivante:

Les syndicats ouvriers sont prévenus qu'ils vont avoir à élire leurs représentants au Conseil supérieur du travail.

La liste électorale provisoire dressée par le Ministère est déposée à l'Institut Social (annexe de la Mairie), 11, rue de Tournai, où les intéressés sont invités à en prendre connaissence.

Les protestations seront reçues par M. le Préfet du Nord jusqu'au 15 juin 1912, délai de rigueur.

JEUNESSE DU BLANC-SEAU

Les gymnastes vétérans adultes et pupilles sont priés de se trouver en gare de Tourcoing, aujourd'hui, à 10 heures et demie précises. Tenue: culotte, chemise de ville, casquette blanche.

PHARMACIENS DE GARDE

Seront de service aujourd'hui dimanche 2 juin, à partir de midi : MM. Pruvost, 30, rue de la Cloche; Deleselle, 35, rue de Boulogne; Poiteau, 113, rue de Roubaix.

DEMANDEZ LES
Tablettes A. P.
PLUS ECONOMIQUE QUE LE SUCRE

MOUVAUX

CONSEIL MUNICIPAL

La nomination des Commissions. — Gestion déplorable de l'Administration réactionnaire. — Une adresse au Préfet

Vendredi à huit heures du soir, le Conseil municipal de Mouvaux s'est réuni sous la présidence du nouveau maire, M. Gervais-Florin.

Nominations de Commissions. — MM. Fortuné Delval et Amédée Demulder sont désignés pour faire partie de la Commission administrative de l'Hospice.

Bureau de Bienfaisance. — Sont élus membres de la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance : MM. Frenoy Alphonse et Félix Georges.

Commission scolaire. — Ont été élus membres de la Commission scolaire : MM. Gervais Florin, Bonduel, Demulder, Duhem, Liebeer, Georges Félix, Vaillant, Germonprez.

Travaux, Voirie, Tramways. — MM. Gervais Florin, Herlem, Carlier, Duhem, Carré, Vanoverberghe, Vaillant, Soen ont été désignés pour faire partie de la Commission des travaux, voirie et tramway.

Hygiène, Salubrité publique, Cimetière. — Font partie de la Comission d'hygiène, de la salubrité publique et du cimetière : MM. Gervais Florin, Frenoy, Lecomte, Duhem, Desquiens, Germonprez, Vaillant, Chatelain.

Compte administratif de l'exercice 1911. — Lecture est donnée du compte administratif de l'exercice de 1911, qui se balance par un excédent de recettes de 21,842 fr. 87.

M. CARLIER. — Ne pourrait-on pas réunir le plus tôt possible la Commission des finances pour étudier le compte administratif ?

M. LE MAIRE. — Parfaitement ; je tiens à vous dire que nous aurons à éplucher tous les chiffres du compte administratif, car l'excédent accusé par l'ancienne Administration n'est pas exact ; il y a tout au plus 8,000 fr. d'excédent. J'ai à vous signaler qu'il y a des bons pour livraison de pains, depuis plus d'un an, qui ne sont pas signés et dont la dépense s'élève à plus de 1,500 francs.

En outre, la cantine scolaire est dans un état de délabrement tel, que tout le matériel devra être renouvelé.

M. le Maire donne ensuite lecture d'un rapport de l'Administration municipale critiquant de nombreux actes de l'Administration précédente. Sur la demande de plusieurs conseillers municipaux, le Conseil décide l'affichage dans la commune du rapport de l'Administration.

M. ROSE. — Au sujet de l'école de la rue de Lille, qui a été attribuée à la Ville, je prie M. le Maire de bien vouloir demander des explications à M. le Préfet, concernant cet immeuble.

M. LE MAIRE. — Ce sera fait.

Puis, sur la proposition de M. le Maire, le Conseil décide d'envoyer au Préfet une adresse d'attachement à la République laïque et sociale.

La séance a été levée à 9 heures 25.

SAVON du CONGO Méfiez-vous des imitations

LILLE

AU PARQUET

Aimable mari

M. Houeix, juge d'instruction, vient de renvoyer en correctionnelle, audience du 15 juin, le nommé Joseph Gobin, journalier à Houplines.

Gobin, qui comparaîtra pour coups et blessures, frappa sa femme le 7 mai dernier de plusieurs coups de couteau.

Fort heureusement les blessures reçues par Mme Gobin étaient peu graves.

Entraves à la liberté du travail

Le même magistrat renvoie également à l'audience correctionnelle du 15 juin : Louis Delaung, 34 ans, demeurant à Wattrelos, et Jérôme Hornaert, 29 ans, couvreur à Tourcoing.

Tous deux sont inculpés d'entraves à la liberté du travail.

Ce délit aurait été commis le 7 mai. Le plaignant est le sieur Louis Bocquet, 55 ans, couvreur à Roubaix.

L'auto-fantôme de Lambersart

M. Raymond, juge d'instruction, chargé de cette affaire, entendra jeudi prochain les personnes qui se trouvaient dans l'automobile de M. Maurice Follet quand le jardinier Louis Delvallée fut tué avenue du Colysée, à Lambersart.

D'autres témoins seront également convoqués par le magistrat.

Sucre Delerue
EST LE MEILLEUR ET LE PLUS PUR

DOUAI

CE QU'ON MANGE

Voici l'état des bestiaux abattus pendant le mois de mai à l'abattoir : 74 bœufs, 48 taureaux, 328 vaches, 368 veaux, 815 moutons, 525 porcs, 32 chevaux, une «maguette».

MARCHE AUX BESTIAUX

Il a été vendu aux marchés des 29 et 31 mai : 95 bœufs, 305 vaches, 36 taureaux et 72 veaux.

VOLS DE CUIVRE

Des malfaiteurs demeurés inconnus ont coupé, entre le large d'Aubigny-au-Bac et celui d'Arleux, sur une longueur de 5 kilomètres, les fils de cuivre placés à l'extrémité des rails de la Compagnie de traction électrique et servant à l'isolement des courants.

La Compagnie, qui éprouve un préjudice de 70 francs, a porté plainte à la gendarmerie.

ARRESTATION

François Duminil, 33 ans, journalier, qui faisait l'objet d'un mandat d'arrêt pour vol et complicité de vol délivré par le parquet de Béthune, a été arrêté par la police.

PARTI SOCIALISTE

La réunion plénière du groupe aura lieu le dimanche 9 juin, à 5 heures du soir, café Citers.

Ordre du jour : Nomination d'un trésorier en remplacement de M. Henneboie, démissionnaire.

Rentrée des listes et des tickets de propagande.

FANFARE DES SAPEURS-POMPIERS

La fanfare des sapeurs-pompiers donnera un concert sur la place Carnot samedi 8 juin à 9 heures du soir.

RENVERSE PAR UN VELO

M. De Sylva, professeur au Lycée, rue Saint-Samson, a été renversé rue de la Massue par le vélo de M. Dervaux, clerc d'huissier.

M. De Sylva porte quelques ecchymoses au genou.

LES FETES DE GAYANT

Les présidents des sociétés de la ville se sont réunis vendredi soir dans une des salles de l'Hôtel de Ville et ont décidé de soumettre à la commission des fêtes le projet suivant pour ratification.

1. Groupe de gendarmes, 50 fr. — 2. Groupe « La Populaire », tenue 1812, 600 fr. — 3. Char des Fleurs (M. Caridroit), 600 fr. — 4. Char de l'Imprimerie (M. Lefebvre), 600 fr. — 5. Char l' « Art Musical » (La Madrileine), 500 fr. — 6. Groupe de 40 enfants entourant le berceau, Roy de Rome avec costumes de grenadiers (M. Frixon), 400 fr. — 7. Groupe de l'Histoire du Cycle (M. Delannoy), 300 fr. — 8. L'Union Musicale en costume empire, 500 fr. — 9. Bigophones de Dorignies, 200 fr. — 10. Char de Cambrinus (Lamousse), 400 fr. — 11. Char des Sports, par MM. Demaire et Delannoy, 500 fr. — 12. Char de l'Apothéose, 1200 fr.

Ce n'est qu'un projet. — Nos « incapables » membres de la commission des fêtes se réuniront mardi soir pour l'examiner.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

LEWARDE

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Le mineur Henri Lengrand, 26 ans, occupé à la fosse de Guesnain, a reçu sur les reins un caillou détaché du toit.

Lengrand a reçu les soins du docteur Plet, qui lui a prescrit une incapacité de travail d'une vingtaine de jours.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

ANZIN

LE LOLO. — M. Bonguet, commissaire de police, a procédé à des prélèvements de lait chez différents marchands de la ville.

Ces échantillons ont été envoyés au laboratoire municipal de Lille aux fins d'analyse.

CONDE

LE DESSECHEMENT. — Le maire informe ses administrés soumis à l'impôt du dessèchement que le rôle des cotisations pour l'exercice 1912 est déposé à la mairie, où ils peuvent en prendre connaissance pendant les heures d'ouverture des bureaux.

HERGNIES

AU GALOP. — Un jeune cheval appartenant à M. Edmond Devevert, adjoint au maire et boulanger à Hergnies, était parti au galop à travers la place de la République.

M. Marin Laporte, domestique chez M. Durieux-Jurion, se jeta courageusement à la tête de l'animal, qu'il parvint à maîtriser, évitant ainsi des accidents.

HASNON

LE FEU. — Un commencement d'incendie s'est déclaré au cours de la nuit dans le grenier de M. Henri Monier, journalier, rue des Corbets.

Les dégâts, estimés 80 francs, sont couverts par une assurance.

On ignore les causes de ce sinistre.

WASNES-AU-BAC

EN BASSE-COUR. — On s'est introduit, la nuit, dans le poulailler de Mme veuve Gay, épicière, et on y a pris quatre poules, six canards, quatre poulets et deux lapins, d'une valeur de 40 francs.

Une enquête est ouverte.

ONNAING

PARTI SOCIALISTE. — La section du parti socialiste se réunira aujourd'hui dimanche, 2 juin, à 5 heures précises, au salon de la Montagne.

VACCINATION. — Le maire informe ses administrés qu'une séance de vaccinations gratuites aura lieu à la mairie par M. le docteur Mochez, le mercredi 5 juin, de dix à onze heures du matin.

Le lendemain jeudi, une deuxième séance aura lieu à la même heure et dans le même local par M. le docteur Ed. Carpentier.

SAINT-AMAND

LIBRE-PENSEE. — Les membres de la libre-pensée les «Enfants de Voltaire de la Philosophie amandinoise» sont informés que la réunion qui devait avoir lieu le 2 juin est remise au dimanche 9 juin, à l'heure habituelle, à cause de la ducasse.

DERAILLEMENT. — Le tramway d'Hellemmes à Saint-Amand a déraillé à hauteur de la bascule de Bouvines.

Cet accident a occasionné une certaine perturbation dans le service.

NOMINATION. — M. Legru est nommé commissaire-priseur en remplacement de M. Edgard Miette, démissionnaire.

AULNOY

REUNION. — La section du parti socialiste se réunira aujourd'hui dimanche 2 juin, à 7 heures du soir, chez Hemled François.

VIEUX-CONDE

UNE VACHE TUEE PAR LA FOUDRE. — Une vache appartenant à Mme veuve Pollet, fermière au hameau du Jard, à Vieux-Condé, a été tuée dans un pâturage au cours de l'orage qui s'abattit vendredi dans la soirée sur notre commune.

CAMBRAI

BRULE PAR DE LA RESINE. — M. Happe Henri, chaudronnier au service de MM. Cordonnier frères, rue Saint-Lazare, a reçu sur les mains de la résine en fusion. Il a été brûlé assez grièvement.

GRIVELERIE. — Un artiste forain, Albert P..., qui faisait partie du théâtre Henrot installé il y a quelque temps à Cambrai, prenait pension avec sa femme et ses trois enfants chez Mme Decaudain-Thiéry, place d'Armes. Il séjourna dans cette maison pendant 26 jours, puis partit subitement, oubliant de régler son compte. Plainte a été portée contre lui.

CYCLISTE RENVERSE. — M. Denaison Charles, courtier, voyageait à bicyclette. Il fut renversé par un autre cycliste et reçut de multiples blessures.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

MAUROIS

Un pendu ressuscité

Vendredi matin vers 9 heures, le nommé Dessière Rémi, 35 ans, habitant une maison isolée sur la route de Bertry à Maurois, à la suite d'une querelle de ménage s'est pendu. Juste à ce moment, le docteur Eloire, en tournée, passait à bicyclette. Aux cris poussés par la femme, il pénétra dans la être rappelé à la vie.
maison et dépendit l'infortuné qui, grâce à des soins aussi prompts qu'énergiques, put

CAUDRY

VOL D'ARGENT. — Le jeune Hutin Henri, 17 ans, domestique au service de M. Delpierre, cultivateur, ayant laissé une somme de 54 fr. 40 dans la poche de son pantalon, déposé au-dessus de son lit, constata que cette somme avait disparu.

On recherche le voleur.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

MAUBEUGE

Coups de couteau mortels

L'agression dont un lamineur, Joseph Maron, fut victime la nuit du 12 au 13 mai, vient d'avoir un épilogue tragique.

Le malheureux qui n'était âgé que de 23 ans, a expiré jeudi soir à 6 heures et demie.

Son meurtrier, Auguste Beleen et ses quatre complices, Fernand Ingelbien, Gustave Delmarle, de Boussière et Achille Auquit, ont été arrêtés et conduits à Avesnes.

Beleen a passé des aveux, mais déclaré qu'il avait été provoqué par sa victime. C'est alors qu'à deux reprises, il avait joué de la lame.

AFFAIRE DE MŒURS. — Jeudi, un marchand de pommes de terre frites, Alexis M., attira chez lui un de ses voisines, Mme E., en lui disant qu'elle lui rendrait service en venant faire un choix d'étoffes pour rideaux

La jeune femme se rendit chez M., mais à peine était-elle entrée dans sa chambre qu'il se jeta sur elle et la renversa sur son lit.

Mme E. perdit connaissance, mais ses cris avaient été entendus et le satyre s'éloigna.

La police a saisi la robe de la plaignante qui porte des traces d'ongles sur les jambes.

Le marchand de « frites » reconnait qu'il a porté la main sur Mme E., mais il qualifie son « geste » de sans importance.

LOUVIGNIES-QUESNOY

COMPTE-RENDU DE MANDAT. — Aujourd'hui dimanche, 2 juin, à 5 heures du soir, le citoyen Daniel Vincent, député du Nord, rendra compte de son mandat à ses électeurs.

PONT-SUR-SAMBRE

COLOMBOPHILIE. — La société «La Pontoise», dont le siège est chez M. Bernard, en face la mairie, organise, pour le 16 juin, un concours sur Etampes.

Ce concours comportera 225 francs de prix.

PAS-DE-CALAIS

LENS

LA FREQUENTATION SCOLAIRE. — Le Comité de la Caisse des Ecoles, fondé au mois de décembre 1911, a décidé, dans sa réunion du 29 mai, pour encourager et récompenser la fréquentation scolaire :

1. D'envoyer à la forêt de Nouvion-en-Thiérache, à titre d'essai, un ou deux enfants par école pendant les vacances de septembre 1912. Le choix sera fait parmi les enfants indigents qui appartiennent à des familles nombreuses, et qui, bien que souffrants, auront fréquenté l'école très assidûment.

2. De prélever une somme de trois cents francs pour donner à la rentrée d'octobre des vêtements et des chaussures aux enfants pauvres, qui auront fréquenté les écoles, sans absence injustifiée, du 1er juin au 15 août.

UN BON TIREUR. — Au concours d'honneur qui vient de se disputer à Arras entre les brigades de gendarmerie du Pas-de-Calais, M. Tabary, gendarme à Lens, a été classé premier au tir au revolver. C'est la troisième fois que M. Tabary remporte le premier prix de tir au revolver, aussi a-t-il été déclaré hors concours.

A QUI LA MONTRE ? — M. Delplace Henri, demeurant Grand Chemin de Loos, 127, a trouvé une montre en argent qu'il tient à la disposition de son propriétaire.

POUR LA DUCASSE. — Chez M. Boury François, débitant, rue Condé, il sera joué aux javelots, le mardi de la ducasse, une oie, deux canards, un lapin et une surprise. La série de quatre javelots coûte 20 centimes. Une cible pour les prix de la Ville sera installée en face de l'établissement Boury.

Un grand concours de coqs aura lieu le mardi 4 juin, chez Gayot, Jules, au «Coq gaulois», rue de la Bataille, pour un beau jambon. Les petits coqs devront peser de six à sept livres. Mise au parc à 6 h.

DANS LA MINE. — Fosse numéro 9. — Chocquet Jean-Baptiste, 47 ans, conducteur, rue Parmentier, 15, a eu la main gauche serrée entre deux barrous.

En descendant d'un barrou, Leduc Jean, 51 ans, rocheur, rue de la Bataille, 46, s'est contusionné au genou gauche.

A la fosse numéro 14, le mineur Lechuffart Ildephonse, 31 ans, rue de La Bassée, 12, a été blessé à l'épaule gauche par la chute d'une pierre.

BILLY-MONTIGNY

AUDACIEUX VOLEUR. — Dimanche dernier, les époux Wacquez, aubergistes, rue Nationale, ont été victimes d'un vol en argent d'environ six cents francs.

S'étant absentés ce jour-là, un des pensionnaires, nommé Lhomme Auguste, 46 ans, électricien, en a profité pour s'introduire dans la chambre des patrons, et, à l'aide d'une clef, a ouvert un placard où se trouvait un petit coffret contenant la somme que nous indiquons plus haut.

Pour donner des soupçons sur la servante il s'était emparé du contenu et avait déposé le coffret vide dans la chambre de cette dernière.

C'est seulement mardi que M. Wacquez s'aperçut du vol.

Avec toutes les précautions possibles, il parvint à s'assurer que le voleur était le sieur Lhomme Auguste, son pensionnaire, qui habite l'auberge depuis deux ans.

Dès la première heure, hier samedi, la gendarmerie fut avisée, laquelle fit irruption dans la chambre de Lhomme et découvrit son porte-monnaie contenant encore 565 francs.

Cet audacieux voleur fut aussitôt mis en état d'arrestation et transféré au Parquet de Béthune.

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du Samedi 1er Juin

Le geste fou d'une victime du travail

IL EST PUNI DE 10 MOIS DE PRISON

Bernard Van den Heede, 39 ans, ancien chef monteur à la chaudronnerie Paintelon, demeurant rue d'Avesnes est cet ouvrier qui, le Dimanche 31 Mars dernier blessa, d'un coup de revolver, son ex-patron qu'il voulait intimider.

Van den Heede, qui a perdu une jambe au cours d'un accident survenu à Haubourdin, s'est vu allouer une rente annuelle qu'il juge insuffisante, parce que, prétend-il, son patron n'a pas déclaré le chiffre exact des salaires qu'il gagnait.

Quoiqu'il en soit, l'ouvrier fit appel du jugement et à partir de ce moment, il chercha plusieurs fois à voir son patron pour lui demander de revenir sur première déclaration.

Ces entrevues furent toujours orageuses et restèrent sans résultat. L'infirme s'en montra très affecté, car la misère menaçait son logis où sa femme et ses six enfants se trouvaient dénués de tout le nécessaire.

Le 31 Mars, Van den Heede, qui était sorti avec plusieurs de ses camarades, but un peu plus qu'il n'en avait coutume et son idée fixe le dominant, il décida à onze heures du soir, de se rendre chez son patron, rue d'Artois, 169, pour lui faire entendre raison.

Arrivé en face de la demeure de son ancien patron, Van den Heede fit un tel vacarme qu'il réveilla Mme Paintelon qui était couchée avec son mari dans une pièce du rez-de-chaussée.

Comme l'ouvrier sonnait à sa porte, cette dame se leva, ouvrit une fenêtre et interpella Van den Heede, lui disant qu'à cette heure, sa visite était déplacée, puis elle referma sa fenêtre.

Furieux de se voir éconduire, l'infirme résolut de faire un éclat. Sortant un revolver de sa poche, il brisa un carreau de la fenêtre et déchargea son arme dans la pièce.

M. Paintelon, qui se trouvait assis sur son lit, fut atteint en pleine figure par une décharge de petits plombs dont l'un le blessa à l'œil droit.

Arrêté, Van den Heede prétendit qu'il avait simplement voulu effrayer son patron, qu'il n'avait même pas vu. Il renouvela cette déclaration à l'audience et déclara regretter son geste tragique.

M. Paintelon s'était porté partie civile et réclamait des dommages-intérêts à libeller.

Le Tribunal a fait droit à cette demande et a condamné en outre, Vanden Heede à dix mois de prison.

UN VILAIN MONSIEUR

Mercredi dernier, le journalier Léonard Vincekier, demeurant à Lille, rue de Flandre, 70, était arrêté au moment où dans un champ, à Loos, il violentait un gamin de 12 ans, sur lequel il voulait se livrer à des actes contre nature.

Ce sale monsieur a été condamné à un mois de priso navec sursis.

VOLS ET LARCINS

Marchands de chiffons à Croix, les nommés Gustave Helbo, 43 ans, et Romain Lefebvre, 48 ans, volèrent du zinc dans un hangar, rue Jacquart.

Ils ont récolté : Helbo 6 mois de prison; Lefebvre 3 mois avec sursis.

— Coutumier du fait, Albert Vamborre, 30 ans, tisserand à Marcq-en-Barœul, se fit pincer au moment où il puisait dans le tiroir du comptoir de l'estaminet Soubricas, rue du Buisson, à Lille.

Il fera cette fois 4 mois de prison.

— Il en fut de même pour le journalier Eugène Selvais, 21 ans, qui « opéra » ainsi au cabaret Kersgieter, à Quesnoy-sur-Deûle.

Selvais a récolté deux mois de prison.

— Un garnement de 13 ans, Rémy Vanthournout, avait quitté la demeure de ses parents, à Marcq-en-Barœul, pour vagabonder. Couchant la nuit dans les wagons en stationnement à la gare de La Madeleine, il y commit de nombreux vols de métaux. Il se débarrassait de son butin en le revendant à un vieux fripier de Marcq-en-Barœul, François De Smet, 83 ans.

Ce jeune voleur a été envoyé dans une colonie pénitentiaire jusqu'à 19 ans. Quant à De Smet, il a été gratifié d'une amende de 25 francs pour infraction à la loi sur les brocanteurs.

— Joseph Eeckhout, 15 ans, et Eugène Bruxelles, 15 ans, garçon de machine, à Fives, volèrent des déchets de cuivre dans une usine.

Eeckhout a été condamné à deux mois de prison avec sursis. Bruxelles a été remis à ses parents.

AGENTS ET POCHARD

Venu à Lille rendre visite à ses parents, le débardeur Louis Daussy, 27 ans, demeurant à Lens, était ivre une de ces dernières nuits, rue du Frenelet, et il y faisait, paraît-il, du tapage, quand des agents l'appréhendèrent.

Les policiers prétendent que Daussy se rebella contre eux. Celui-ci, au contraire, déclare qu'il a été roué de coups par quatre agents qui de plus lancèrent sur lui les deux chiens policiers qui les accompagnaient.

Pour confirmer ses dires devant le tribunal Daussy, en un tour de main, se dévêtit jusqu'à la ceinture et exhiba un torse couvert de plaies et bosses.

Mais il est entendu que les agents ne frappent jamais personne et Daussy a été condamné pour ivresse, outrages et rébellion, à quatre mois de prison et 5 francs d'amende.

— Ne jouissant pas de la plénitude de ses facultés mentales, le garçon boucher Alfred Thieffry, 24 ans, demeurant rue de Wazemmes, 156, se rend fréquemment chez ses parents, rue du Faubourg de Béthune, pour y faire du tapage.

Au cours d'une dernière scène, il brutalisa les auteurs de ses jours et commit des dégâts dans leur demeure.

Cet inconscient a été acquitté comme ayant agi sans discernement.